

## "Caractéristiques et problématiques de la migration irrégulière de l'Afrique vers l'Europe à travers les pays du Maghreb : le cas de la Tunisie"

Professeur Mohammed Nejib Boutaleb-Université de Gabes Tunisie

[Mohnej54@hotmail.com](mailto:Mohnej54@hotmail.com)

### Résumé / Abstract:

En raison de sa position stratégique, les pays du Maghreb ont connu dans les dernières années le phénomène de la migration irrégulière provenant des pays au sud du Sahara en direction de l'Europe. Ce mouvement a représenté un défi majeur et a soulevé de nombreux problèmes aux niveaux économique, social, psychologique et politique pour les pays émetteurs, les pays d'accueil et les pays de transit simultanément.

Cette étude se concentre sur les indicateurs de la migration irrégulière en tant que crise aux répercussions graves sur les migrants et en particulier sur les sociétés de transit. Il s'agit ici de problématiques socio-économiques essentiellement exprimées par des cas de souffrance, de privation, de besoins, de pressions et de risques de vie lors du franchissement des frontières, de la traversée en bateaux de la mort, et autres. C'est pourquoi cette étude cherche à révéler, à travers une méthodologie d'étude de terrain, les causes de cette migration, son impact et ses répercussions sur les migrants, notamment en ce qui concerne leur intégration dans les sociétés de transit. L'exemple appliqué sera la Tunisie, qui est devenue récemment la destination la plus attrayante pour ce type de migrants.

**Mots-clés / Key words** : migration irrégulière, pays de transit, intégration, problèmes sociaux, crises.

## "خصائص وإشكاليات الهجرة غير النظامية من دول جنوب الصحراء الى أوروبا"

عبر بلدان المغرب العربي: تونس مثالا

الأستاذ الدكتور محمد نجيب بوطالب -جامعة قابس- تونس

**ملخص بالعربية:** تركز هذه المقالة على تقديم نتائج دراسة ميدانية أجراها الباحث حول ظاهرة الهجرة غير النظامية من بلدان جنوبي الصحراء الإفريقية الى أوروبا عبر بلدان المغرب العربي بالتركيز على الحالة التونسية. فقد تميزت السنوات الثلاث الماضية بتضاعف عدد الشباب العابر الى الضفة الشمالية من حوض البحر الأبيض المتوسط انطلاقا من بلدان المغرب العربي . وقد حملت هذه الظاهرة معها تطورات و أحدثت تفاعلات كبيرة أثرت على الحياة الاجتماعية و الاقتصادية و الأمنية و السياسية في المنطقة حيث تأثرت التدفقات الإفريقية بتيارات الهجرة العالمية الى أوروبا واستفادت من تدهور الأوضاع بدول الارسل كما استفادت من توظيف الرصيد التاريخي لعلاقات المنطقة شمالا و جنوبا وللموقع الجغرافي الذي شكل عنصرا جاذبا و دافعا نحو الشمال. تحاول الدراسة تتبع أبعاد الظاهرة وخاصة من النواحي الاجتماعية مركزة على تقديم صورة واقعية لجملة من الآليات المعتمدة مثل شبكات التهريب ورحلات البحر واجتياز الحدود. كل ذلك في إطار طرح اشكالي لمفاهيم الهجرة و إشكالية تضارب البيانات و ندرتها.

**الكلمات المفتاحية:** الهجرة غير النظامية - هجرة العبور -الاندماج - الأزمات - المشكلات الاجتماعية.

### I. Problèmes méthodologiques :

#### Premièrement : Les problèmes de l'utilisation des concepts de migration entre subjectivité et objectivité

L'étude scientifique nécessite généralement un examen des concepts centraux et des sous-concepts liés au sujet d'étude. Le dispositif conceptuel représente une partie des outils d'analyse pour le chercheur en expliquant les phénomènes et en dérivant des variables et en les suivant selon une sémantique contrôlée depuis le début, car les concepts scientifiques sont formulés conjointement par un groupe de chercheurs issus d'une pratique de recherches antérieures et de théoriciens qui ont traité le sujet et lui ont sculpté un langage spécial qu'ils font circuler entre eux appelé Le « système conceptuel » qui distingue ces apprenants spécialisés des non-spécialistes. Les méthodes de recherche sociale

font également la distinction entre le concept scientifique de compréhension et le concept opérationnel interprétatif.

#### **a- Les Dimensions du concept de migration et de ses voisins :**

Les trois termes (migration, déplacement et asile) convergent dans le sens de quitter le lieu de résidence et d'installation totale ou temporaire dans un autre lieu, mais diffèrent les uns des autres en termes de motifs de départ, de qualification juridique et d'implications. Ces trois concepts figurent parmi les plus grandes questions et problèmes auxquels la communauté internationale a été confrontée depuis des siècles.

La migration, comme le dit Anthony Giddens, n'est pas un phénomène nouveau, mais elle s'est accélérée de plus en plus au cours des dernières décennies, car ses modèles sont devenus une réponse aux changements dans les relations économiques, politiques et culturelles entre les pays et les régions du monde, au point que certains spécialistes des sciences sociales appellent notre époque « l'ère de la migration ». Le concept de migration est un terme général car il englobe tous les types de mobilité interne et externe de la population, c'est-à-dire tous les processus de migration et de déplacement internes et externes ainsi que toutes les opérations d'asile.

Parmi les concepts qui circulent en raison de la diversité des tendances et des courants migratoires, on retrouve :

**Par pays et par destination :** - Pays d'origine - Pays d'accueil - Pays d'expulsion - Pays d'asile - Pays de transit - Pays de destination.

**Selon le système d'immigration :** - Immigration organisée - Immigration régulière - Immigration légale - Immigration clandestine - Immigration illégale - Migration irrégulière - Harga.

**Selon la volonté :** - Migration volontaire - Migration forcée .

**Par catégories d'immigrants :** - Fuite des cerveaux - Fuite des compétences - Migration des travailleurs –migrations des familles –migrations des femmes....

Le Dictionnaire des sciences humaines<sup>1</sup> classe les migrations selon leurs types en trois :

- **La migration des pauvres**, y compris ceux qui cherchent à gagner leur vie et améliorer la situation financière dans un pays riche, comme la migration des Mexicains vers les États-Unis et la migration des Asiatiques vers les pays arabes du Golfe.

1 LE DICTIONNAIRE DES SCIENCES HUMAINES. sous la direction de Jean François Dortier .Editions Sciences Humaines 2007.

- **La migration des élites**, y compris les étudiants, les chercheurs et les cadres qui cherchent à s'installer dans un autre pays afin d'obtenir un emploi, appelée fuite des cerveaux.

- **La migration des réfugiés politiques** de leur pays, notamment en raison de la discrimination et des conflits ethniques et régionaux, comme en Afrique les migrants du Rwanda, du Soudan et du Libéria.

Le flux migratoire désigne le groupe de migrants qui se déplacent d'un endroit, d'un côté, d'un pays ou d'une région à un autre pendant une période de temps spécifique, et en revanche, il y a un contre-courant et il y a un courant dominant...

Castele et Miller, spécialistes de l'étude des migrations mondiales, ont identifié les Caractéristiques émergentes des tendances mondiales en matière de migration irrégulière dans les points suivants:

\* **L'Accélération** : L'augmentation du nombre de migrants et de réfugiés en raison des tensions démographiques multi-causes dans le monde, ces migrations irrégulières sont donc le résultat de la situation mondiale tendue.

\* **La Diversité** : Il s'agit de la diversité des catégories de migrants, y compris les demandeurs d'emploi, les demandeurs d'asile, les réfugiés de guerre, les aventuriers et les personnes impliquées dans les réseaux de traite des êtres humains...

\* **La Féminisation** : Cela signifie le nombre croissant de femmes migrantes en raison de l'évolution des caractéristiques du marché du travail international, ainsi que de la propagation de la migration familiale.

Les spécialistes et les experts utilisent dans leurs études de la migration de nombreux concepts aux connotations différentes, comme on peut parler d'un dictionnaire terminologique des concepts de migration et de leurs ramifications. Ces termes sont distingués par les scientifiques et leur donnent des connotations spécifiques, comme parler de termes scientifiques tels que : migration nette, taux de migration, surplus migratoire, voies de migration, courants et vagues, migrant temporaire, migrant permanent, migration familiale...

### **B - Le concept de migration irrégulière :**

Il semble urgent que les sociologues et les démographes travaillent à la formulation de nouveaux concepts pour ce type de migration irrégulière et illégale conformément au droit international, car le terme « migration clandestine » n'est plus approprié et n'est plus un concept procédural en raison de sa perte de caractère clandestin en premier lieu.

La migration irrégulière, qui est la plus répandue dans le monde aujourd'hui, est l'un des phénomènes migratoires les plus dangereux de la période actuelle, car il ne se passe pas un seul jour sans que des gardes-frontière ne perdent la vie ou ne se noient dans des bateaux de passeurs. . Quant à ceux qui parviennent à survivre et à atteindre la « terre promise » en Europe et en Occident, ils sont soumis à beaucoup de racisme et de pression de la part de certains citoyens et gouvernements des pays vers lesquels ils ont fui, qui exigent que, malgré tous les risques qu'ils encourent, ils retournent dans leur pays.

La question est encore embrouillée sur le plan conceptuel, et donc théorique, par la diffusion de désignations scientifiquement et linguistiquement imprécises, telles que « immigration illégale », qui signifie « irrégulière ». Autre exemple de la relativité, du biais et de l'inexactitude de certains concepts, nous nous référons aux termes utilisés dans les pays européens, dont la France, pour désigner les catégories d'immigrés comme « marginaux » clandestins. « Irréguliers », « sans-papiers », « personnes en situation irrégulière ». Le terme documents ou sans papiers est un terme inexact qui peut être valable pour l'immigrant car il n'a pas de résidence légale, mais il a des documents, et il n'est pas anonyme puis qu'il a d'autres documents indiquant son identité, tels que le passeport et autres. Il en va de même pour le concept de statut irrégulier, car le terme est exagéré puisque de nombreux immigrants sont plus disciplinés par les lois du pays que certains de ses citoyens.

Les spécialistes de la migration irrégulière s'accordent à dire qu'il est impossible d'obtenir des statistiques fiables sur le nombre et les flux de migrants en situation irrégulière et sur leur accès à des services tels que les soins de santé et l'éducation. Le terme « informel » ne décrit pas les personnes concernées mais diagnostique leur situation à un moment précis. En raison de l'évolution constante des lois et des politiques nationales et régionales, la migration régulière peut devenir irrégulière. Le statut des migrants pendant leur voyage et leur séjour dans le pays de transit ou de destination peut également changer, ce qui rend difficile d'avoir une vue d'ensemble Sur la migration irrégulière et le fichier des migrants en situation irrégulière. La plupart des publications des organisations mondiales pour les migrations indiquent qu'il n'existe pas de définition universellement acceptée du terme « migration irrégulière ». L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) le définit comme « tout mouvement qui viole la réglementation des pays « exportateurs » et l'expression est inappropriée à notre avis car l'exportation est pour des marchandises et non pour des personnes en état de transit et de destination. Un

migrant en situation irrégulière peut être présent dans une ou plusieurs des situations suivantes :

- L'entrée dans le pays peut être irrégulière, par exemple avec de faux documents ou sans passer par le point de passage frontalier officiel.
- Peut vivre dans le pays de manière irrégulière, par exemple en violant les conditions de visa ou les permis de séjour.
- Ils peuvent travailler dans le pays de manière informelle, par exemple ils peuvent avoir le droit de résider dans le pays mais n'ont pas le droit à un travail rémunéré.

Nous constatons souvent des chevauchements et des similitudes entre les concepts de migrant et de réfugié. Les mouvements migratoires irréguliers sont importants sur le continent africain, en particulier en Afrique de l'Ouest vers l'Afrique du Nord, principalement vers la Libye, la Tunisie et le Maroc, mais cette tendance migratoire vers l'Afrique du Nord comme espace de transit ne cache pas l'existence d'autres courants concurrents comme le cas actuel vers l'Afrique du Sud, notamment en provenance de Somalie, d'Éthiopie et de Djibouti.

### **C- Le problème de la définition d'un immigré à partir de la spécificité de l'approche sociologique :**

-1- Il semble que la caractéristique dominante des approches du phénomène migratoire dans le monde, y compris le phénomène de la migration irrégulière, ait été éclipsée par le traitement consultatif hâtif et économique démographique et quantitatif qui est en cours derrière la réponse aux demandes de recherche rapide par les organisations, structures, institutions et pays qui dominent le « paysage de l'approche migratoire ».

Par conséquent, le traitement profond du phénomène décrit comme un changement rapide et un changement est faible, nous sommes confrontés à une équation inégale similaire à l'équation de Maltus pour expliquer le problème du développement dans les pays en développement : « une croissance rapide de la faim et des besoins, et une augmentation des naissances selon la séquence géométrique, et une croissance lente de la production alimentaire et de richesse selon une séquence arithmétique. En d'autres termes, le nombre croissant de migrants, de personnes déplacées, de réfugiés et de personnes déplacées dans le monde ne s'accompagne pas d'une augmentation appropriée des solutions économiques et politiques pour faire face au phénomène avec humanité.

-2- Par analogie avec la raison pour laquelle cela se produit, nous pouvons dire que la croissance des rapports et de la recherche sur la migration dans ses

différents courants et formes dans le monde ne s'accompagne pas d'une croissance qualitative des études approfondies et indépendantes qui ont accès à l'analyse des causes profondes et de leurs solutions.

Dans ce contexte, les rapports sur le sujet de ces dernières années nous ont inondés de chiffres contradictoires et d'approches formelles et formelles, mais souvent unidirectionnelles et découlant de décisions de suivre des politiques et des programmes qui servent les intérêts de certaines parties, alors que la profondeur analytique est souvent considérée comme un remplissage dans ces rapports, et il est regrettable que de nombreuses institutions ont été Traîné dans cette direction d'une manière ou d'une autre.

- 3 - Peut-être qu'avant de procéder à la création d'une école maghrébine ou arabe d'études sur la sociologie des migrations, nous devons accumuler nos recherches sur ce sujet et prouver sa priorité par rapport à nos projets de recherche universitaire. La justification existe sans équivoque tant que nos sociétés sont affectées par diverses formes de migration mondiale, en termes de paiement et d'accueil, de transit et de résidence, et la suivante est plus dangereuse. Ainsi que la richesse historique de nos sociétés et l'influence de notre espace géographique sur les mouvements et tendances migratoires depuis l'Antiquité.

- Le suivi bibliographique de la production scientifique sur la question dans notre région et ses environs avec laquelle j'ai interagi et été influencé ne nous conduit néanmoins qu'à un faible bilan de travaux sérieux en dehors du cadre de la demande de consultation dominante.

- 4 - Peut-être devons-nous développer nos approches, affiner nos systèmes conceptuels et approfondir notre relation en tant que chercheurs dans nos domaines touchant au mouvement des migrants, en surveillant leurs orientations et leurs formes d'interaction avec la fermeture des frontières, comme l'interaction avec le concept d'el Hargua pour comprendre les profondeurs du phénomène, ses liens et ses mécanismes de contrôle.

- 5 - Dans le domaine des nouvelles formes de construction de réseaux de migrants irréguliers nationaux et étrangers, nous devons creuser plus profondément dans le contexte de la migration irrégulière car elle produit des migrants, certains transnationaux, d'autres transfrontaliers et d'autres transrégionaux - dont certains combinent toutes ces dimensions - selon un système caché créé par les marginalisés dans des réseaux qui s'appuient sur l'aventure et contestent toutes les lois de migration.

C'est ce qu'Alain Tarius, professeur de sociologie à l'Université de Perpignan, a abordé dans son étude « Les succès des marginalistes marocains à travers les réseaux cachés du travail : de l'agriculture au commerce multiple », <sup>1</sup> lorsqu'il a étudié de manière approfondie les formes d'action incognito dans un monde qui rassemble les immigrés marocains du sud de la France travaillant dans le secteur agricole et le commerce parallèle avec leur public et entre eux, formant une société parallèle mais « réussie » dans la gestion de ses affaires et le dépassement de ses crises, formant un groupe mobile « population circulante ». Ils jouent dans des terrains de jeux, se déplacent dans de multiples espaces et territoires, et encordent différentes affiliations et identités (sur plusieurs appartenances). C'est ce qui n'est pas encore analysé en révélant les stratégies des acteurs de l'immigration clandestine à travers la Tunisie, comme la discrimination entre transitoires pour des raisons religieuses, politiques et morales (comme la discrimination entre Soudanais et Camerounais).

- 6 - Il faut noter aussi la nécessité d'adopter un suivi et une analyse approfondie de la nature rapide de la formation de la migration de transit comme temporaire et variable selon les circonstances et les surprises associées à la nature de l'aventure, nous devons donc adapter nos outils de recherche à la nature du phénomène) Adoption de formes d'entretien ou de preuves d'entretien d'un type particulier, comme l'appeler un entretien rapide et transitoire et adopter l'enregistrement mieux que l'écriture sur papier...

- 7 - En d'autres termes, il faut utiliser les expériences de l'école d'intégration de Chicago, celles cristallisées par la science de l'anthropologie sociale, notamment dans la manière d'identifier la logique du mouvement dans « Les logiques du savoir-faire ».

- 8 - Ces tendances méthodologiques sont ce qui nous amènera à développer une définition différente qui, selon nous, porte sur des orientations sociologiques révélateurs, qui est essentiellement la migration irrégulière, représentant un comportement socio-économique radical, car c'est un comportement qui n'a pas d'explication rationnelle si ce n'est qu'il s'agit d'une échappatoire à l'ambiguïté de l'avenir et à la recherche de sécurité qui est en proie à de nombreuses illusions et de perception incorrecte de gagner le paradis promis. Par conséquent, il s'agit d'un comportement basé sur l'imitation et la simulation plutôt que d'un comportement basé sur la souffrance réelle de la pauvreté à tous les niveaux. En calculant le payable et le débiteur, il n'y a pas de résultats

1 Alain Tarius. La réussite des clandestins : Marocains et réseaux souterrains de travail : de l'agriculture au commerce international. Dans Espaces et sociétés 1996/4 (n°87) p.13.

économiques en termes de profits et pertes, si ce n'est qu'il s'agit d'un comportement économique et social aventureux aux résultats incertains.<sup>1</sup>

L'intérêt d'établir des définitions procédurales de la notion de migration irrégulière au détriment de définitions scientifiques qualitatives est confirmé par le fait que des organisations internationales telles que l'Organisation internationale pour les migrations la définissent comme « le mouvement de personnes en violation des lois, règlements ou conventions internationaux régissant l'entrée, le transit, la destination ou la sortie du pays d'origine », par opposition à la migration régulière, qui « s'effectue conformément à la législation des pays d'origine, de transit et de destination ». Les organisations de défense des droits de l'homme soulignent la nécessité d'adopter le terme « irrégulier » au lieu de « illégal » pour les migrants car ils ne commettent pas de délits criminels, et de protéger leurs droits conformément aux lois internationales et de les protéger contre les perceptions négatives et la discrimination. À cet égard, la Plateforme de coopération internationale sur les migrants en situation irrégulière (PICUM) a publié un guide pour un dictionnaire alternatif qui comprend des termes « plus précis et plus humains pour désigner les migrants ». Ce guide a été adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, la Commission européenne, l'Organisation internationale pour les migrations et d'autres et quelques autres groupes. La Plateforme pour la coopération internationale en matière de migrants a déclaré qu'elle déconseillait d'utiliser le terme illégal pour les raisons suivantes :

\*Parce qu'il implique la dimension de la criminalité. Personne ne peut avoir un statut irrégulier et l'immigration n'est pas un crime.

\*Parce qu'il est discriminatoire. L'illégalité – c'est-à-dire l'illégalité – n'est appliquée qu'aux migrants et est utilisée pour les priver de leurs droits.

### **Deuxièmement : Le problème des statistique :**

Les spécialistes de la migration irrégulière s'accordent à dire qu'il est difficile d'obtenir des statistiques fiables sur le nombre et les flux de migrants en situation irrégulière et sur leur accès à des services tels que les soins de santé et l'éducation. En raison de l'évolution constante des lois et des politiques nationales et régionales, la migration régulière peut devenir irrégulière. Le statut des migrants pendant leur voyage et leur séjour dans le pays de transit ou de

---

1 L'équipe éditoriale du site Misbar, en coopération avec la « Plateforme d'investigation tunisienne », a préparé un dossier daté du 12 décembre 2022, qui s'appuie sur ce qui a été publié par l'Organisation internationale pour les migrations.

destination peut également changer, ce qui rend difficile l'obtention de statistiques précises sur la migration irrégulière et le nombre de migrants irréguliers de toutes sortes et catégories, en raison de la nature du phénomène qui est enveloppé dans les facteurs de secret, de changement et de dissimulation.

### **B- Estimations du nombre de migrants et de réfugiés en situation irrégulière :**

Le nombre de migrants atteignant l'Italie en 2024 a chuté de deux tiers par rapport à la même date l'année dernière, selon les chiffres du ministère italien de l'intérieur du 8 mai.

L'agence des Nations Unies pour les réfugiés, le HCR, a indiqué que plus de 24 000 migrants avaient voyagé de la Tunisie vers l'Italie au cours des quatre premiers mois de 2023, alors que moins de 8 000 avaient réussi à faire le voyage au cours de la même période cette année.

Ces tendances soulagent la pression sur les responsables européens qui espèrent éviter les centres de détention surpeuplés, le nombre élevé de demandes d'asile et les préoccupations accrues sur l'immigration à l'approche des élections parlementaires de l'UE dans les dernières années .Mais en Tunisie, c'est une réalité opposée qui se dessine.

L'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes « Frontex » s'attend dans une statistique publiée en mai 2022 que l'Union européenne connaisse en 2023 un nouveau record de ceux qui cherchent à atteindre ses frontières par des moyens illégaux, et c'est ce qui s'est passé cette année de 2024 avec le doublement du nombre de migrants irréguliers, notamment des continents d'Asie et d'Afrique vers les pays de l'Union européenne. L'agence a enregistré 330 000 migrants irréguliers arrivant dans l'UE par toutes les voies migratoires, le nombre le plus élevé depuis 2016. Au cours des quatre premiers mois de 2023, le nombre de traversées de la Méditerranée en provenance des côtes de l'Afrique du Nord vers l'Italie est passé à plus de 42 000, soit une augmentation de près de 300 % par rapport à la même période en 2022. Les traversées par cette route ont arrivés a plus de 80 000 traversées. Les autorités italiennes estiment que ces personnes ont traversé la mer Méditerranée et atteint les côtes italiennes depuis le début de l'année, contre 33 000 au cours de la même période l'année dernière, soit 2022, dont la plupart sont parties des côtes tunisiennes.

Fin septembre 2023, l'annonce italienne est venue demander l'aide des pays de l'Union après l'arrivée de plus de 10 000 migrants sur l'île italienne de Lampedusa en quelques semaines.

À la fin de 2021, il y avait 89 millions de personnes déplacées de force dans le monde, dont plus de 27 millions étaient des réfugiés, dont la moitié avaient moins de 18 ans (21,3 millions sous la supervision du HCR et 5,8 millions de réfugiés palestiniens sous mandat de l'UNRWA). Il y avait également 253,7 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, 4,6 millions de demandeurs d'asile et 4,4 millions de Vénézuéliens déplacés à l'étranger.

Des millions d'apatrides se sont vu refuser l'accès à des droits fondamentaux tels que l'éducation, les soins de santé, l'emploi et la liberté de circulation. Dans les années quatre-vingt-dix, environ 1,5 million de réfugiés ont pu rentrer chez eux chaque année. Au cours de la dernière décennie, ce nombre est tombé à environ 385 000.

### Les Statistiques de l'État tunisien :

Les statistiques pour la période entre janvier et mai 2024 indiquent que :

Le nombre total de tentatives de passage dans l'espace européen est d'environ 52 972 personnes, dont 48 765 étrangers, soit environ 92 %.

- Le nombre de personnes secourues a atteint environ 4334 migrants, dont 4243 étrangers, soit environ 98%.

- Le nombre de courtiers et de voyagistes irréguliers arrêtés à travers les frontières maritimes a atteint 595, et 429 bateaux ont été saisis.

- 103 bateaux préparés pour le « brûlage.Elhargua » ont été enregistrés.

- Le nombre d'opérations qui ont été contrecarrées était d'environ 3369 opérations.

- Des noyades ont été enregistrées pour 103 bateaux et 341 corps ont été récupérés, dont 336 étrangers.

-Le nombre de retours volontaires ne concernait que quelques milliers de migrants et de réfugiés. Le nombre de rapatriés volontaires n'a pas dépassé 2814 migrants par vols vers certains pays africains (entre le 1-3-2023 et le 9-5-2024).<sup>1</sup>

### Conclusions sur ces données:

• Le phénomène ne cesse de croître et ceux qui y sont impliqués sont exposés à de grandes difficultés et à de nombreux risques.

• Ces statistiques n'incluent pas les passages transfrontaliers. Ils sont sans aucun doute plus fréquents et plus divulgués.

---

1 Déclarations du ministre de l'Intérieur de la République tunisienne lors du « Forum arabe pour réduire le trafic de migrants et promouvoir des routes migratoires sûres et régulières » en coopération entre l'Université arabe Nayef des sciences de la sécurité, l'Organisation internationale pour les migrations et le ministère tunisien de l'Intérieur, Tunisie, 21-22 mai 2024.

- Ces données indiquent le phénomène croissant de la traite des êtres humains dans la région.
- Les résultats du programme de rapatriement volontaire sont peu nombreux et très modestes.

## II. Le phénomène émergent, les migrants en transit : défis et problèmes

### 2.1 Les principales difficultés rencontrées par le migrant en transit:

L'une des choses les plus importantes auxquelles les migrants et les réfugiés en situation irrégulière sont confrontés lorsqu'ils se rendent d'un pays à l'autre est d'être exploités par des passeurs et des intermédiaires le long de leur route migratoire et de mouvement, ainsi que d'être arrêtés, détenus, expulsés et expulsés des autorités des pays de transit.<sup>1</sup> Les manifestations d'exploitation comprennent l'emploi ou la maltraitance de mineurs et leur exposition à la violence et au pillage.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations, la détention des migrants est souvent une procédure administrative, mais dans les pays où l'entrée non autorisée est une infraction pénale, la détention peut être imposée conformément à leur droit pénal. La plupart des organismes humanitaires internationaux recommandent que cela soit modifié.

En 2015, plus de 5 000 migrants et réfugiés ont perdu la vie le long des routes migratoires dans le monde, dont 2 901 en Méditerranée, soit environ la moitié, pour quadrupler en 2022 et 2023. Les femmes migrantes de passage sont souvent soumises à des formes spéciales de discrimination et de violence fondées sur le genre, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

Bien que les progrès technologiques aient rendu la transition plus rapide et plus sûre pour de nombreux migrants, le voyage des migrants irréguliers dure souvent des semaines, des mois, voire des années. Certains migrants peuvent ne jamais atteindre leur destination finale en raison d'un changement de mode et de moyen de transport, voire d'un changement de destination au cours des différentes étapes de la migration lorsqu'ils sont en transit, et pour des raisons liées à l'instabilité des politiques étatiques et à la situation de crises larvées et flamboyantes ici et là. L'exemple le plus clair de notre étude est le détournement de nombreux migrants irréguliers des pays subsahariens ont été leur destination ces dernières années, de la Libye comme tremplin à l'Italie à la Tunisie comme alternative.

---

1 Le 20 mars 2024, la nouvelle s'est répandue de la découverte dans le désert libyen d'une fosse commune de migrants après un accident de la circulation représenté par le renversement d'un camion de transport dans la région dans lequel plus de six personnes, pour la plupart soudanaises, sont mortes, incitant le gouvernement libyen à ouvrir une enquête sur l'affaire....

## 2.2 Qui sont les migrants en transit ?

Quant à l'asile, c'est le déplacement et l'abandon des foyers et leur fuite en dehors de la volonté, qui est une décision forcée en raison d'un manque de sentiment de sécurité et de stabilité, et de la peur d'être persécuté pour des raisons politiques, ethniques, religieuses ou de factions sociales, et de ne pas pouvoir revenir et revenir à la lumière des raisons persistantes du départ.

En l'absence d'une définition juridique de la migration de transit et en l'absence presque totale d'organisations internationales pour les réfugiés, et à la lumière de la convergence entre les concepts de signification et de raisons, ils diffèrent considérablement, dans la migration la transition d'une région à l'autre et d'un pays à l'autre volontairement, et motivé après avoir inversé le regard et la pensée à la recherche d'une vie meilleure socialement, économiquement, scientifiquement, religieusement ou politiquement, et il peut retourner dans son pays en toute sécurité et profiter de sa protection quand il le souhaite. et en prendre soin.

c) les personne (Bruleurs) :

Les « incendiaires » selon le terme maghrébin(harraga) – qui a une signification profonde – sont les migrants qui sont des migrants irréguliers et qui considèrent les frontières comme une zone violable ou qu'ils ne reconnaissent pas, malgré les obstacles et les restrictions placés devant eux qui les empêchent de franchir les frontières terrestres et maritimes.

En substance, le Harga est un comportement socio-économique radical qui n'a d'autre explication que d'échapper à l'ambiguïté de l'avenir et de rechercher la sécurité dans laquelle beaucoup de gens sont aventureux, délirants et imaginent gagner le « paradis promis » et une meilleure situation que celle dans laquelle vivait l'immigrant en feu. En calculant le payable et le débiteur, il n'y a pas de résultats économiques en termes de profits et pertes, si ce n'est qu'il s'agit d'un comportement économique et social aventureux aux résultats incertains.

### 2-3 Exemple pratique : la migration de transit depuis les pays subsahariens

Les pays de transit sont des pays par lesquels passe une personne ou un groupe de personnes lorsqu'il se rend dans le pays de destination. En général, les pays de transit sont souvent géographiquement situés entre les États d'origine et d'accueil, et les pays de transit eux-mêmes peuvent ou non être motivés par des migrants de différentes filières, comme la Tunisie et le Maroc et l'Algérie.

a) L'évolution des migrations de l'Afrique subsaharienne à travers les pays du Maghreb (la Tunisie comme exemple)

La plupart des statistiques publiées par les organisations internationales et régionales confirment que les dernières années ont vu une augmentation significative du nombre de migrants et de réfugiés d'Afrique subsaharienne. L'un des facteurs les plus importants de la migration vers les pays européens pour les Africains subsahariens est les conflits qui éclatent dans ces pays, où neuf des 15 pays africains d'origine des migrants vivent dans un état de conflit et de guerre. Depuis le début des années quatre-vingt-dix du siècle dernier, le phénomène des migrations africaines a connu une grande intensité et a été associé à des vagues de pauvreté, de sécheresse, de conflits ethniques et de guerres, mais aussi à cause du développement des moyens de communication et de transport utilisés par les réseaux de passeurs de migrants, facteurs qui ont poussé des milliers de jeunes entrepreneurs de ces pays sur le « chemin de la vie ou de la mort », pour imprimer en eux la volonté de salut individuel, une nouvelle vague mais non isolée de la longue histoire de la marche des migrants depuis l'époque de la traite négrière.

#### **2-4- Caractéristiques communes de la communauté immigrante africaine :**

Les communautés de migrants subsahariens partagent plusieurs caractéristiques, qui sont résumées dans les éléments suivants :

- Ce sont des groupes appartenant à des pays d'Afrique subsaharienne et sont divers dans leurs origines culturelles, leurs langues, leurs religions et leurs sous-cultures.
- Ce sont des groupes réunis par l'état d'aventure, l'immigration clandestine et la détermination à franchir les frontières des pays sans permis, visas ou documents d'identité.
- Ce sont des groupes dont l'objectif principal est la migration et l'asile vers les pays européens par la mer, mais leurs stratégies individuelles diffèrent selon les conditions qu'ils traversent sur leur chemin vers la Tunisie, certains d'entre eux ont des revenus marginaux et temporaires du marché du travail {agriculture - construction - services} afin de collecter des sommes d'argent pour couvrir les coûts du voyage vers l'Europe. Certains d'entre eux portent avec eux les coûts de leur voyage prévu et peuvent recevoir de l'argent de diverses manières.
- Il s'agit de groupes différents en termes de ressources financières variables, certains d'entre eux utilisent des moyens de transport pour le faire passer en contrebande, et d'autres utilisent l'épargne pour dépenser le voyage et se déplacent à pied, mais la plupart d'entre eux dépendent des réseaux de contrebande dans leur pays et dans les pays de transit vers la Tunisie.

- Les migrants africains en Tunisie sont divisés clandestinement en différents groupes en fonction de leur lieu et de leur destination : la majorité d'entre eux viennent de Libye, certains viennent de L'Algérie et le reste vient d'opérations de sauvetage menées par des unités de la garde navale tunisienne pour les bateaux exposés aux accidents de noyade.
- Ils forment un groupe sous la forme d'une « société temporaire» car ils vivent dans un état de passage et d'instabilité. Nous sommes donc face à une société exceptionnelle qui change rapidement parce qu'elle est basée sur l'aventure et la prise de risque, de sorte que les chercheurs ont souvent du mal à identifier systématiquement ces groupes complexes avec précision afin de les compter et de déterminer leurs caractéristiques communes.

### 2-5- Défis et causes :

Les défis politiques, économiques et sociaux les plus importants identifiés par El Othmani peuvent être résumés en :

**a) La forte émergence de spécificités ethniques et culturelles et la multiplication des attaques contre les populations locales** et les sous-cultures, qui renforcent le sentiment d'exclusion politique et culturelle et d'injustice économique parmi les minorités exclues, l'espace sahélo-saharien étant caractérisé par une grande diversité. La récurrence des rébellions militaires et des coups d'État reste la meilleure preuve de l'existence de revendications et de besoins culturels, sociaux ou politiques réels qui n'ont pas encore été satisfaits et sont donc devenus une source d'insécurité et d'instabilité au sein de la population de la région, ce qui est l'une des causes de la migration et du déplacement de la régionalité ethnique et culturelle, certaines ethnies contrôlant souvent la richesse et le pouvoir, d'autres étant marginalisées et défavorisées.

Malgré l'intervention de certaines puissances régionales et internationales aux intérêts différents dans une région riche. La récurrence des rébellions militaires et des coups d'État reste la meilleure preuve de l'existence de revendications et de besoins culturels, sociaux ou politiques réels qui n'ont pas encore été satisfaits et sont donc devenus une source d'insécurité et d'instabilité au sein de la population de la région, ce qui est l'une des causes de la migration et du déplacement de la région.

**B- Les multiples menaces à la sécurité et leurs manifestations comprennent:**

- L'expansion des activités de contrebande et du crime organisé en raison de la rareté des activités alternatives qui assurent à la population de la région une

stabilité économique qui l'empêche de se livrer à des activités de contrebande sous toutes ses formes.

- La prolifération et le trafic d'armes avancées, qui en ont fait une source d'armement pour les groupes associés aux groupes terroristes extrémistes et aux groupes criminels organisés dans la région.

– La mauvaise gouvernance politique et économique. En raison de l'incapacité de la plupart des pays de la région à construire des systèmes démocratiques, la situation a entraîné la détérioration de la vie politique et la réticence des citoyens de la région à participer politiquement et civilement, ce qui a provoqué la propagation de la violence et du crime organisé de toutes sortes, la propagation de la corruption et le contrôle des groupes qui monopolisent le pouvoir et la richesse.

**C- Catégories de migrants arrivant en Tunisie :** Ceux en provenance des pays subsahariens sont répartis entre les pays suivants : Soudan - Côte d'Ivoire - Cameroun - Tchad - Burkina Faso - Sénégal - Mali - Bénin - Ghana - Guinée - Niger ... Ils sont répartis comme suit :

**1- Les frontaliers :** Il y en a deux types, dont l'un fuit quotidiennement près des postes frontières libyens et le second par les postes frontières algériens.

**2- Des migrants issus d'opérations de sauvetage de noyade** qui se sont réfugiés sur le territoire tunisien, dont la plupart sont partis de Libye et ont été exposés à des accidents de noyade.

**3- Décrochage à travers le Sahara,** notamment à travers la Libye et l'Algérie.

**4- Les résidents de certains étudiants et travailleurs qui ont perdu leur résidence** et ont fait l'objet de poursuites en matière de sécurité.

## **2-6- Redistribution des migrants africains dans le sud de la Tunisie:**

Le processus de redistribution des migrants d'Afrique subsaharienne résidant dans la ville de Sfax et sa banlieue a commencé après les événements du premier mois de juillet 2023, et la plus grande partie d'entre eux était destinée vers le gouvernorat de Médenine, où ils ont été hébergés dans des centres collectifs à Ben Guerdane, Médenine, Tataouine puis Ramada, et leur collecte s'est faite initialement dans une zone côtière proche de Ben Guerdane, non loin de la zone frontalière avec la Libye, et le transport est généralement localisé en petits groupes et dans des bus de transport public et s'effectue Hébergement dans des instituts et dortoirs appartenant à des établissements d'enseignement

dans les villes ; ou dans des bâtiments appartenant à l'État et à certains organisations et individus.

Le gouverneur de Médenine a estimé dans un communiqué de presse à l'époque que l'hébergement des migrants à l'intérieur des villes du sud a affirmé que ce mouvement « reste une affaire temporaire et circonstancielle dans l'attente de l'intervention des organisations internationales compétentes pour mener à bien des procédures de retour volontaire vers leurs pays d'origine pour un grand nombre d'entre eux qui ont exprimé leur volonté de le faire au Croissant-Rouge tunisien, la seule organisation qui est intervenue auprès des groupes de secours des migrants africains à un moment où l'intervention des organisations internationales compétentes est encore modeste ».

- Déclin de la vague migratoire depuis la frontière libyenne :

Dans les dix jours suivant du 11-10-2023, date de l'entretien avec le responsable de l'Organisation internationale pour les migrations, une diminution significative a été observée du nombre de personnes traversant la frontière tuniso-libyenne, estimé par l'Organisation internationale pour les migrations à 46%, soit environ 65 migrants par jour via Ben Guerdane, après avoir été en août et septembre jusqu'à 120 migrants. Il est très utile de dire que ces estimations coïncident avec ce que nous avons trouvé dans notre étude de terrain, et que nous avons mentionnée ci-dessus dans notre estimation du nombre de traversées quotidiennes vers la Tunisie par la région de l'Est, qui varie au mois de septembre entre une moyenne quotidienne de 60 et 80 personnes. nous pouvons résumer les raisons dans les éléments suivants :

- \* L'activation de l'accord tuniso-libyen dans le domaine de la coopération en matière de retour des migrants en situation irrégulière.
- \* Pression européenne sur les deux pays pour renforcer le contrôle et prévenir les fuites de migrants en Méditerranée.
- \* Les autorités tunisiennes ont mené des opérations surprises pour recueillir les migrants irréguliers présents et regroupés de manière marginale dans les quartiers populaires et aux entrées des villes, comme dans le sud de la ville de Zarzis, que l'on appelle « les SDF sans-abri ».
- Renforcer les contrôles sécuritaires et militaires sur les passages depuis la frontière tunisienne.

### **III. conclusion : vers une vaste mobilité des réseaux d'intermédiaires et de contrebandes :**

**3 -1 - L'émergence des réseaux :** L'immigration clandestine s'articule sur la base d'une organisation serrée dans laquelle les intermédiaires jouent un rôle clé

dans la recherche de moyens de sécuriser le voyage et de faire des profits, prétendant répondre aux espoirs des jeunes souhaitant immigrer. Ils s'appuient sur des réseaux semi-cachés, c'est-à-dire qu'ils dépendent de la surprise, de la réserve, de l'attention et de la capacité de changer les tactiques d'évasion, de disparition, de changement et de remplacement des plans, et les contrebandiers établissent des réseaux qui dépendent des moyens de communication électroniques et de relations qui sont construites avec précision au point de bénéficier de l'emploi de certains acteurs, où qu'ils interceptent leur chemin, par la corruption et d'autres.

#### **On peut diviser les réseaux de passeurs en :**

- **Réseaux africains :** Ils sont les plus forts et les plus répandus, et ces réseaux sont actifs entre les pays africains, de sorte que les voyages partent généralement du Soudan, du Tchad, du Niger et du Mali. Les réseaux comprennent également **des Libyens** {de Tripoli au sud de la Libye depuis la ville de Kafroun, où des camions transportent de la nourriture vers les pays africains et sont chargés de migrants clandestins} des groupes connus opérant clandestinement, mais certains d'entre eux, selon certaines attentes, parviennent à pénétrer certains groupes qui collectent d'importantes sommes d'argent en échange du passage clandestin d'individus et de groupes du sud de la Libye.

**Les réseaux algériens** opèrent entre les frontières malienne et nigériane, transportant les migrants soit vers le territoire libyen du sud-est au sud-ouest, soit directement vers la frontière libyenne à travers le désert du gouvernorat de Kébili et à travers la frontière avec les gouvernorats de Tozeur et de Kasserine du côté tunisien. Ces réseaux utilisent les transports publics et privés pour rapprocher les migrants du territoire tunisien dans les régions du sud et du centre.

En général, ces réseaux opèrent aussi bien en Libye qu'en Algérie dans des cercles géographiques et des spécialités spécifiques et des coûts variables convenus depuis l'accès à ces territoires. Par conséquent, chaque groupe de migrants est remis à un deuxième groupe qui est d'accord avec lui, et ces réseaux utilisent des moyens de communication électroniques pour faciliter les tâches et se cacher des yeux de la sécurité dans les pays de transit.

- **Réseaux tunisiens :** Les réseaux de trafic d'êtres humains dans les deux pays voisins de la Tunisie entretiennent des relations étroites avec les passeurs tunisiens, qui à leur tour contribuent au transport des migrants en voiture depuis les villes frontalières vers les villes où se trouvent des organisations internationales et des camps de migrants comme Médenine, Zarzis et Tunis, et

vers d'autres villes connues pour l'existence de réseaux organisant des voyages clandestins en bateau vers l'Italie, comme Sfax, Mahdia, Haouaria, Chebba et autres.

**\*Réseaux internationaux :** Il existe des réseaux transnationaux de contrebande. À travers des entretiens avec l'échantillon d'étude de ceux qui traversent la frontière tuniso-libyenne vers la Tunisie, certains d'entre eux ont parlé de la dépendance d'un certain nombre d'entre eux à ces réseaux, en particulier le réseau caché qui coordonne la migration par mer de la Tunisie vers l'Italie, certains d'entre eux admettent qu'ils partent selon un programme de voyage des pays africains vers la Tunisie et qu'il y a ceux qui l'attendent à Zarzis pour l'envoyer en voyage brûlant vers les côtes italiennes. De nombreux migrants s'appuient également sur un réseau de contacts avec des personnes en Europe, principalement des compatriotes qui ont traversé, qui expliquent l'itinéraire, comment se comporter pendant le voyage et comment traiter avec les autorités tunisiennes et italiennes. L'un des conseils courants est de se présenter comme un réfugié de guerre, que vous êtes exposé dans votre pays au terrorisme et aux attaques, et que des membres de la famille de l'immigrant sont arrêtés ou portés disparus.

### **3 -2 - Conclusions et recommandations sur les dimensions de la migration irrégulière :**

#### **3-2-1 - Conclusions:**

Enfin, nous présentons une synthèse des conclusions les plus importantes de cette étude relatives à la migration irrégulière à travers le territoire tunisien, qui sont liées aux caractéristiques de cette migration, à ses tendances et à la souffrance des jeunes qui y sont impliqués, ainsi que des conclusions que les chercheurs et décideurs travaillant sur le phénomène peuvent prendre en compte dans leurs rapports et études.

\* L'immigration clandestine par cette voie coûteuse fait partie d'un phénomène mondial et pas seulement d'un phénomène privé. Elle a été imposée par les conditions sociales et économiques des pays d'origine et complotée par les plans des pays capitalistes dans le contexte de la division mondiale du marché du travail et de la recherche de solutions qui satisfont davantage les pays d'attraction que les pays d'expulsion. En même temps, il s'agit d'un phénomène découlant de facteurs socio-économiques internes qui incarnent la souffrance psychologique, sociale et économique de la jeunesse africaine.

\* La migration en tant que « brûlures ;Hargua » est essentiellement un comportement socio-économique radical qui n'a pas d'autre explication

rationnelle que d'échapper à l'ambiguïté de l'avenir et de rechercher la sécurité qui est en proie à beaucoup d'illusions et à une perception incorrecte de gagner le paradis promis. En calculant le payable et le débiteur, il n'y a pas de résultats économiques en termes de profits et pertes, si ce n'est qu'il s'agit d'un comportement économique et social aventureux sans résultats garantis.

\* Les migrants forment une société temporaire et intérimaire car ils vivent dans un état de passage et d'instabilité. Nous sommes donc face à une société exceptionnelle qui se change rapidement parce qu'elle est basée sur l'aventure et le risque, de sorte que les chercheurs ont souvent du mal à identifier systématiquement ces groupes complexes afin de les compter et de déterminer leurs caractéristiques communes. \* La prise en charge des migrants subsahariens en Tunisie suit toujours des méthodes et des approches aléatoires et fragmentées, car chacun porte la responsabilité et ne reconnaît pas sa négligence, en particulier les pays européens qui sont intervenus dans les pays africains et ont détruit certains de leurs Etats.

\* Nous avons besoin que l'État tunisien, qui traite toujours le phénomène avec douceur, élabore un plan de communication pratique en coopération avec la Libye et l'Algérie afin de surveiller les frontières et de suivre les réseaux de trafic d'êtres humains. La société civile ne dispose pas non plus d'un plan d'action collectif national pour faire face au phénomène de manière pacifique et humaine (sécurité sociale).

\* La seule solution à long terme pour empêcher la migration illégale vers l'Europe est d'accélérer le rythme du développement dans les pays africains. Par conséquent, les stratégies adoptées et les décisions politiques adoptées doivent être réexaminées.

### 3-2-2 - Conclusion fondamentale :

On peut soulever deux Paradoxes dans la vision et dans la construction de relations égalitaires qui sont liés à la situation des pays subsahariens.

- **Le premier** : nous l'appelons **le paradoxe de la double aliénation**, dans les pays d'envoi de migrants subsahariens ; d'une part une richesse et un potentiel qui pourra créer une production importante devant d'un bilan alarmant de pauvreté , de chômage et de recours à la migration d'autre part. Les résultats d'un mauvais diagnostic, d'une mauvaise planification, d'une gestion chaotique et d'interventions extérieures fréquentes ont conduit à des résultats qui ne servent pas les objectifs fondamentaux de développement de ces pays.

- **Le deuxième** : Cette situation dépendante et fragile conduit souvent à **l'intensification des conflits dans les pays subsahariens pour les ressources**

**naturelles de gaz, de pétrole et de minéraux**, ce qui en fait une zone vitale pour la sécurité et la stabilité de toutes les zones environnantes, c'est une zone basée sur une séquence arithmétique complexe et contradictoire : une zone attrayante pour ceux qui ont le pouvoir, l'influence et les intérêts des puissances extérieures, mais c'est une zone qui expulse sa population et sa main-d'œuvre jeune.

\* L'étude a confirmé que **le processus de contrôle des migrations mondiales est mené en fonction des intérêts des pays occidentaux et non en fonction des intérêts des parties d'origine et d'accueil**, et qu'intervenir par l'imposition d'accords et de protocoles liés aux migrations aux pays d'origine et de transit d'une manière qui ne dépend pas du partenariat et de l'échange d'intérêts n'aggraver pas les choses et n'ouvrira pas de réelles perspectives pour trouver des solutions à la migration irrégulière en provenance des pays subsahariens .

### **3-2-3 - Recommandations :**

Sur la base de ce que nous considérons comme des propositions raisonnables, objectives et vérifiables contenues dans les rapports et études spécialisés sur le sujet de la migration illégale et de ce que nous considérons comme important dans le contexte de notre connaissance des dimensions du phénomène transitoire en provenance de Tunisie, nous pouvons formuler des recommandations pratiques qui peuvent aider les décideurs et ceux qui s'intéressent à apporter des changements à faire face et à résoudre les problèmes prévenants de ce phénomène, à savoir :

- La méfiance des répercussions des politiques d'installation (sédentarisation) des migrants irréguliers qui ont réussi à atteindre l'espace européen, en particulier de l'expérience du Rwanda, qui a adopté la violence symbolique et physique ainsi que sur l'exportation des problèmes des pays de l'Union européenne, en particulier les politiques et les approches de préemption sécuritaire et la confrontation de l'Europe avec la migration irrégulière à l'intérieur de frontières lointaines, en particulier dans les eaux territoriales et dans les territoires souverains des pays de transit tels que la Tunisie, la Libye et d'autres.
- Revoir les politiques de visa . La migration irrégulière est restée un résultat naturel des politiques de prévention et de fermeture des portes par les pays européens à la migration régulière, ainsi que de l'appel à une révision des

procédures pour mettre l'accent sur le processus d'octroi de visas <sup>1</sup> et les politiques de rejet des demandes d'immigration pour le tourisme et les études, ce qui contribue à la propagation des réseaux de trafic d'êtres humains et à la pénétration des frontières a travers de nombreuses manières illégales.

- Les parlements des pays du Maghreb devraient voter de toute urgence sur la loi sur l'asile, car elle est importante pour garantir un cadre juridique adéquat pour les personnes ayant besoin de protection, conformément à l'inclusion du droit d'asile dans la constitution tunisienne de 2014. Les composantes de la société civile et les professionnels concernés devraient également être autorisés à accompagner les migrants dans la procédure d'asile.
- Les différentes parties impliquées dans le processus migratoire devraient être formées à la spécificité de la prise en charge des groupes vulnérables de migrants, principalement par la création d'unités d'accompagnement et d'écoute. Le Ministère des affaires extérieures, en consultation avec le Ministère de la santé, devrait allouer conjointement un budget pour les soins de santé aux migrants et aux réfugiés et ne pas compter sur les interventions d'organisations étrangères spécialisées dans les aspects humanitaires. Le Ministère de l'intérieur, devrait aussi intervenir en consultation avec les composantes de la société civile et les organisations spécialisées, pour créer des unités dans les commissariats de police pour recevoir les plaintes des migrants.

#### **Références de l'étude :**

- Boutaleb, Mohamed Nejib : Fuite du Kamour vers l'Europe via la Serbie. Publié par l'Association des Amoureux du Livre en Tataouine, édité et imprimé par Sotsba Graphic, Tunisie 2022.
- \* Boutaleb, Mohamed Nejib : Migration de l'Afrique subsaharienne vers l'Europe ; Enquêtes sur le transit en provenance de Tunisie, publié par le Centre de recherches et d'études économiques et sociales de Tunis, 2024.
- \* Al-Taieb, Aicha : « Migration irrégulière des pays du Maghreb vers l'Europe : une lecture sociologique des contextes de production et des transformations actuels », African Follow-up Magazine, n° 35, 2023.
- \*Boubakri, Hassan et Sylvie Mazela : « La Tunisie entre transit et migration : politiques migratoires et conditions d'accueil des migrants africains en Tunisie », Autre part magazine, n° 36, 2005.

---

1 Boutaleb, Mohamed Nejib : Migration de l'Afrique subsaharienne vers l'Europe ; Enquêtes sur le transit en provenance de Tunisie, publié par le Centre de recherches et d'études économiques et sociales de Tunis, 2024.

- Ali bin Saad Dire : Le Maghreb à l'épreuve du phénomène des migrations subsahariennes, de la migration à l'accueil des migrants, Paris, Kartala, 2009
- Mohamed Gharbi, et al. : Migration illégale dans la région méditerranéenne. [Risques et stratégie de confrontation], (Université Hassiba Ben Bouali, Chlef - Algérie), Ibn Nadim pour l'édition et la distribution, Algérie/Dar Al-Rawafed Publishers, Beyrouth, première édition, 2014.
- Saidi, Hussein : « Migration irrégulière des Africains en Tunisie entre stigmatisation et possibilité : le camp de Choucha à Ben Guerdane comme modèle », Revue africaine des hautes études en sciences humaines et sociales, numéro 2, 2023.
  - \* Kami Kasareni : « Dynamiques sociopolitiques et dimension régionale de la migration ivoirienne en Tunisie », Année du Maghreb, 27, 2022.
- Nasraoui, Mustafa : « Les travailleurs migrants subsahariens en Tunisie face aux restrictions législatives à l'emploi des étrangers », European Journal of International Migration, vol. 33, n° 4, français, 2017.
- Moubarak, Faten : Coordination et présentation, Migrations au Maghreb et en Méditerranée : dynamiques, formes et nouveaux acteurs Migrations africaines, Éditeur, Sotimedia Publishing and Distribution, première édition, Tunis, septembre 2019.
- Ben Baya, Rachid : Nouvelles migrations des femmes en Afrique: déterminants et dynamiques, publié par le Centre arabe de recherche et d'études politiques, dans le cadre de la série « Thèses de doctorat», 2021.
  - \* Institut national de la statistique : Enquête nationale sur les migrations internationales, en collaboration avec l'Observatoire national des migrations Editeur : Centre international pour le développement des politiques migratoires, Tunisie 2021.
  - \* Portail de données sur la migration : « Vers une vision globale des ressources de données sur la migration liées aux objectifs de développement durable ». Pacte mondial sur les migrations, OIM, 2022.
- Misbar », en coopération avec la « Plateforme Tunisie » enquête sur : « Termes et concepts liés à la migration mondiale », le 12 décembre 2022.
  - \* Organisation internationale pour les migrations : Statistiques des arrivées en Europe - Terminologie de l'Organisation internationale pour les migrations - Plateforme pour la coopération internationale sur les migrants en situation irrégulière - Human Rights Watch - HCR - Convention de 1951 relative au statut des réfugiés - Nations Unies.

- Anthony, Giddens : Sociologie, traduit par Fayez Al-Saegh, Organisation arabe pour la traduction et Centre d'études sur l'unité arabe, 4e édition, Beyrouth, 2005,
- Alkhorayef, Rashoud : Dictionnaire des termes relatifs à la population et au développement, Fondation du roi Khalid, Riyad, 2010.
- Mabrouk, Mehdi : Sails and Salt, Voiles et sel, Dar « Sahar », Tunisie, 2010.
- Frédérique Corneau et Xavier Dunezat ": thématique d 'immigration en France : concepts, contours et politiques . De nouvelles mobilités dans une Europe élargie Dossier Open Edition Journals. Espace populations sociétés.2-2008
- LE DICTIONNAIRE DES SCIENCES HUMAINES. sous la direction de Jean François Dortier .Editions Sciences Humaines 2007.
- Déclaration universelle des droits de l'Homme, article 13.
- ARMAND COLIN. Droit d'Asile. Au Nom de Quoi ? Paris, Éditions Toute Latitude. (2006),  
FASSIN D., MORICE A., QUIMINAL C., Les lois de l'inhospitalité. Les politiques d'immigration à l'épreuve des sans-papiers, Paris, La Découverte. (1997)
- HÉRAN F.et TOULEMON L. Que faire quand la population recensée ne correspond pas à la population attendue ?, Population et sociétés, n° 411, avril. (2005),
- HÉRAN F., Le temps des immigrés. Essai sur le destin de la population française, La République des idées, Seuil. (2007).